

Droits et psychiatrie

Tonya Tartour

Post-doctorante en sociologie, IFRIS/CERMES3

tonya.tartour@sciencespo.fr



IFRIS

Institut Francilien
Recherche Innovation Société



SISM, Comité éthique, Nancy, Mercredi 13/10/2021

Plan de la présentation

1. Une illustration des droits vulnérables en psychiatrie : le contrôle judiciaire des hospitalisations sans consentement
2. La crise sanitaire comme révélateur des faiblesses de notre système de soins et d'accueil en santé mentale
3. Vers une mobilisation collective ?



1. Une illustration des droits vulnérables en psychiatrie : le contrôle judiciaire des hospitalisations sans consentement

1. Une illustration des droits vulnérables en psychiatrie : le contrôle judiciaire des hospitalisations sans consentement (1/2)

- Loi du 5 juillet 2011 *relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge* → instauration d'une audience de contrôle de la légalité de la mesure d'hospitalisation contrainte (SDT, HO/SDRE, SPI) dans les 12 jours suivant l'admission puis tous les 6 mois, par un Juge des Libertés et de la Détention (JLD).
- **Question** : La judiciarisation des hospitalisations sans consentement permet-elle de garantir les droits des patients hospitalisés ?
- **Hypothèse** : Immixtion d'une logique des droits (ou judiciaire) dans les pratiques médicales
- **Méthode** : Observations de 147 audiences dans 3 juridictions différentes ; Observations des pratiques de soins aux urgences et dans 2 unités hospitalières ; entretiens avec des juges, des avocats, des médecins et autres personnels hospitaliers

1. Une illustration des droits vulnérables en psychiatrie : le contrôle judiciaire des hospitalisations sans consentement (2/2)

Les résultats

- Les relations hôpital / tribunal entre coordination et collaboration sur l'écriture des certificats et la préparation des audiences (relations greffières / secrétaires médicales)
- Une défense défaillante de la part des avocats : une rupture des *droits de la défense* (peu de nullité soulevée, des demandes contraires à celles de leurs clients, des « patients » et non des « clients »)
- La voix du patient évacué : ses questions ne trouvent pas de réponse (les « petits droits » du quotidien)
- Un dispositif d'expertise morale : déférence des juges et des avocats envers les « savoirs » médicaux (besoin de soins et de traitements médicamenteux, supériorité de l'hospitalisation face aux autres types de soins) et stigmatisation des personnes concernées

→ Validation, voire renforcement, de l'avis médical et « vernis » de justice

→ Retournement du dispositif d'accès et garantie des droits contre le patient ?



2. La crise sanitaire
comme révélateur des
faiblesses de notre
système de soins et
d'accueil en santé
mentale

2. La crise sanitaire comme révélateur des faiblesses de notre système de soins et d'accueil en santé mentale (1/2)

- Une *crise* qui précède largement la pandémie de la Covid-19 : « printemps de la psychiatrie » en 2018

ACCUEIL > SCIENCES & ÉTHIQUE > SCIENCES & ÉTHIQUE

La psychiatrie en crise

Dans de nombreux hôpitaux psychiatriques, les soignants plaignent de leurs conditions de travail.

■ Pierre Bienvenu, le 27/11/2018 à 07:40



La psychiatrie, un secteur en état d'urgence

Editorial. Délais de prise en charge, soignants à bout, patients abandonnés : la situation dans les services de psychiatrie est critique. Les pouvoirs publics ne semblent pas en mesurer la gravité.

Publié le 18 août 2018 à 10h51 - Mis à jour le 19 août 2018 à 13h40 | Lecture 2 min.

MANIFESTATION

«L'hôpital psychiatrique est devenu uniquement un lieu de crise»

Par Dounia Hadni — 22 janvier 2019 à 18:56



"La crise de la psychiatrie est nationale et profonde"

Fermeture de lits, manque de personnel, locaux dégradés... La grève monte dans les services de psychiatrie. Les explications du Dr Marie-Josée Cortés, psychiatre et membre du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH).



LA TÊTE AU CARRÉ

Mercredi 21 novembre 2018 par Mathieu Vidard

La psychiatrie en crise

54 minutes



L'Obs > Société > Santé

« Ce qui est en crise, c'est notre hospitalité » : la psychiatrie craque



FIL IN

14:50 La Chine bloque toutes les langues de Tiananmen

14:50 Appels d'ONG pour dénoncer

Vidéos



Psychiatrie : urgence dans un milieu en crise

Arie.tv - 22 mars 2019



La psychiatrie en crise dans le Nord !

Grand Lille TV
YouTube - 29 juin 2012

2. La crise sanitaire comme révélateur des faiblesses de notre système de soins et d'accueil en santé mentale (2/2)

Les aménagements mis en place à partir de mars 2020 :

A l'hôpital	En ambulatoire
<p>La nécessité de « faire de la place » conduit à vider des lits de psychiatrie pour réorganiser les unités</p> <ul style="list-style-type: none">- Des patients placés « en subsistance » : l'hôpital compte sur l'entourage pour prendre le relais- Fonction de soins de l'hôpital < fonction d'hébergement	<p>Des « téléconsultations » multiformats</p> <p>Arrêt des activités thérapeutiques et maintien des consultations traitements (injections de neuroleptique et piluliers)</p> <p>Des efforts déployés pour être en lien avec les médecins généralistes et les officines du territoire</p>

+ : le *secteur* (et son principe de file active) s'avère relativement efficace pour garder le lien avec les patients en temps de crise

- : une attention davantage portée aux **soins médicamenteux** qu'à la relation ; manque de places et **basculement de la charge sur l'entourage** (mouvement contemporain des politiques sociales) ; difficulté à absorber les nouvelles demandes

→ Révélateur des dynamiques contemporaines du système de santé mentale



3. Vers une mobilisation collective ?

3. Vers une mobilisation collective ?

1. Les mobilisations collectives : soutenir les associations, manifester...

2. Renforcer l'information du public sur la santé mentale et les droits

3. Consolider la formation des professionnels qui gravitent autour de l'hôpital

4. Attendre et plebisciter les voies institutionnelles du changement

5. Bien choisir son adversaire... les contraintes réelles des soignants en psychiatrie



Haut
Conseil de la
Santé
Publique

Haut Conseil de la santé publique

AVIS

relatif à l'impact du Covid-19 sur la santé mentale

6 juillet 2021



Merci